

Léonard Bôle

Membre de la direction
Chef de la division Marchés

Léonard Bôle (né en 1973) a achevé en 1998 ses études de droit à l'université de Fribourg avant d'effectuer un LL.M à Berlin. Il a obtenu le brevet d'avocat du canton de Genève en 2002. L'*Executive program* du Swiss Finance Institute lui a permis, en 2008, d'approfondir ses connaissances en management et dans le domaine bancaire.

Léonard Bôle est entré au service juridique de la Commission fédérale des banques en 2004, où il était chargé, en plus de procédures *d'enforcement*, de tâches liées à la réglementation et d'affaires internationales. Depuis la création de la FINMA en 2009, Léonard Bôle a mis en place en tant que cadre le centre de compétence dédié à la lutte contre le blanchiment d'argent. Il était de plus responsable de la surveillance des organismes d'autorégulation et des intermédiaires financiers directement soumis (IFDS). A partir de 2011, il s'est chargé d'autres tâches de nature transversale au sein de la division Marchés, présidant notamment le comité consacré aux autorisations pour les établissements. Il a également dirigé et accompagné d'importants projets de réglementation en lien avec le blanchiment d'argent et avec les placements collectifs de capitaux. Léonard Bôle est membre de la direction depuis le 1^{er} avril 2014.